



La CFE-CGC défend aussi les contrôleurs de l'Insee

Aux élections professionnelles de décembre 2022, nous nous présentons à la **CAP-11 (CAP des contrôleurs)**. Si nous n'avons pas été élus dans cette CAP lors de la dernière mandature, rassemblant tout de même 9 % des suffrages, **nous n'avons pas manqué d'être actifs pour les contrôleurs**.

Nous avons notamment régulièrement soutenu auprès de la direction et dans les instances ministérielles la nécessité de **réviser les grilles indiciaires de cette catégorie**. Nous considérons aujourd'hui cette révision urgente, d'autant plus que les récentes évolutions statutaires freinent considérablement les déroulés de carrières pour certains agents. Nous faisons ainsi le constat d'un recul important des conditions d'accès aux promotions (au choix et par examen) tant pour les contrôleurs de 2^e classe que pour les contrôleurs de 1^{re} classe et en avons saisi le Conseil supérieur de la fonction publique de l'État.

Nous avons également **alerté sur le déclassement des Céfilien**s, ayant réussi le concours interne. Ainsi la direction est sensibilisée à cette situation. Pour autant, si nous avons été entendus, il n'y a dans l'immédiat pas de solution sur mesure. La revalorisation des grilles de B, inéluctable, a apporté de façon transitoire une solution un peu plus favorable pour certains d'entre eux.

15 % des contrôleurs assurent une fonction d'encadrement, ils représentent environ un quart des encadrants de l'Insee (source enquête SG Insee avril 2020). Afin de **mieux prendre en compte la part d'encadrement assuré par les contrôleurs**, nous avons obtenu des statistiques pour que cette dimension soit davantage considérée pour nos collègues concernés, dont l'investissement est parfois peu ou pas reconnu.

Lors de la prochaine mandature, nous veillerons à ce **que les statuts évoluent enfin positivement** et que les contrôleurs puissent **avoir des carrières plus variées et mieux valorisées**, contrairement aux évolutions de 2017 et de 2022. Nous nous appuyerons sur notre réseau fédéral pour intervenir directement auprès des Ministres concernés, chaque fois que nécessaire.

Enfin, nous animerons une **réflexion nationale pour améliorer les carrières des B** autour des critères de promotion, de la définition des métiers et de leur variété, de la valorisation des compétences, des débouchés vers la catégorie A et du Rifseep. Nous souhaitons notamment une **hausse des promus de B en A** par l'augmentation du nombre de lauréats à la RAEP et du nombre de promotions au choix, ceci afin de valoriser les prises de responsabilité et les compétences.

**En 2022, je soutiens par mon vote la CFE-CGC Insee
du 1er au 8 décembre 2022 !**

- Profession de foi CFE-CGC à la CAP des contrôleurs de l'Insee
- Communiqué sur la revalorisation des grilles
- Communiqué sur le déclassement des Céfiliens
- Liminaire du CTR du 19 octobre 2022

RETROUVEZ SUR
NOTRE SITE

